

<https://stisi-pro.ac-normandie.fr/spip.php?article1253>



ACADÉMIE
DE NORMANDIE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

S.T.I. Sciences Industrielles
Voie Professionnelle

- Arrêté du 27 janvier 2022 portant abrogation de la spécialité « Maintenance des moteurs diesel et de leurs équipements » de mention complémentaire

Date de mise en ligne : mardi 15 février 2022

- G. T.V.P. - NOUVEAUX REFERENTIELS -

Copyright © S.T.I. Sciences Industrielles - Voie Professionnelle - Tous droits

réservés

J.O.R.F. N° 0038 du 15 Février 2022